

Paris, le 23 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus : le CNGOF lève les freins au dépistage et à la vaccination

Le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) participe, pour la troisième année consécutive, à la **semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus, organisée du 18 au 24 janvier 2009** à l'initiative de l'ECCA (European Cervical Cancer Association).

Avec 500 000 nouveaux cas par an dans le monde, le cancer du col de l'utérus est le 2^{ème} cancer, le plus fréquent, chez la femme. En France, il se situe au 8^{ème} rang des cancers féminins et au 5^{ème} rang par sa mortalité. Ce classement, en léger recul, montre l'efficacité d'un dépistage régulier par frottis cervico-vaginal. Le développement de vaccins fait également naître de nouveaux espoirs mais la recrudescence d'informations, parfois inexacts, suscite les nombreuses questions du grand public sur l'infection HPV et son immunisation. Les freins au dépistage et à la vaccination restent ainsi encore nombreux.

Ces réticences provenant souvent d'un manque de connaissances, **cette semaine de sensibilisation est l'occasion pour le CNGOF d'informer plus précisément les patientes sur les risques, la transmission, le dépistage, la prévention et le traitement du cancer du col de l'utérus.** En effet, selon l'étude récente BVA Healthcare¹, plus de six jeunes femmes sur dix ne se sentiraient pas concernées par le risque de cancer du col de l'utérus alors que l'adolescence est la première période d'exposition aux infections HPV. Les jeunes filles perçoivent mal l'utilité du frottis et appréhendent cet examen. Les femmes plus âgées acceptent plus facilement le dépistage par frottis mais ne le poursuivent pas régulièrement par négligence ou par peur du résultat. Quant au vaccin, les craintes portent surtout sur le manque de recul, l'efficacité, l'innocuité, le schéma vaccinal ou le remboursement...

C'est dans cet esprit que le Collège mettra à la disposition du grand public un numéro de téléphone Indigo **le mercredi 21 janvier 2009, de 9h00 à 19h00** :

0820 366 110²

Les jeunes filles et leurs mères pourront ainsi poser toutes les questions relatives aux infections par papillomavirus, à la vaccination et à la surveillance. De jeunes gynécologues-obstétriciens mobilisés pour l'occasion par le Collège et l'AGOF (Association des Gynécologues-Obstétriciens en Formation), répondront à leurs interrogations.

¹ Enquête téléphonique BVA Healthcare réalisée, en juin 2008, auprès d'un échantillon représentatif de 580 jeunes filles de 14 à 23 ans non vaccinées contre le cancer du col de l'utérus.

Recommandations du CNGOF

Prévention du cancer du col de l'utérus : vaccination et dépistage en synergie

Les vaccins contre le cancer du col de l'utérus sont recommandés pour les jeunes filles de 14 ans afin de les protéger avant qu'elles ne soient exposées au risque d'infection HPV. Ils sont également conseillés aux jeunes femmes de 15 à 23 ans qui n'auraient pas eu de rapports sexuels ou, au plus tard, dans l'année suivant le début de leur vie sexuelle. Les vaccins contre les HPV 16 et 18 ont prouvé leur efficacité vis-à-vis des lésions induites par ces virus et de l'infection persistante chez les patientes naïves avec une bonne tolérance. Cependant, le vaccin n'est pas thérapeutique chez les porteuses ou ayant déjà des lésions associées aux virus 16 et 18. Le CNGOF encourage donc les femmes à poursuivre le système de dépistage par frottis qui, pratiqué régulièrement, permet de détecter, à un stade précoce, des lésions précancéreuses asymptomatiques, impossibles à diagnostiquer par d'autres techniques.

L'amélioration de la prévention du cancer du col de l'utérus nécessite l'organisation du dépistage. Cela permettrait d'atteindre les femmes qui ne sont pas dépistées et de rappeler à une fréquentation régulière celles qui le sont de façon très insuffisante. Il est nécessaire de se conformer aux recommandations vaccinales françaises actuelles et de développer le dépistage des lésions cervicales dans le cadre d'une politique de prévention globale primaire vaccinale et secondaire par un dépistage organisé. L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES) préconise notamment un frottis cervico-vaginal tous les 3 ans après deux frottis normaux à un an d'intervalle chez les femmes âgées de 25 à 65 ans, ayant une activité sexuelle.

J. LANSAC
Président

D. LUTON
Secrétaire général

E. DARAI
Secrétaire général

J. LEVÊQUE
Président du groupe de travail
cancer du col de l'utérus

Service de presse et de communication :

Marie-Hélène Coste / Audrey Raverdy
MHC Communication
38 avenue Jean Jaurès - 94110 Arcueil
Tél. : 01 49 12 03 40 - Fax : 01 49 12 92 19
mhc@mhccom.eu / www.mhccom.eu